



HAL
open science

Du participe passé en français : fonctionnements, valeur en langue et effets de sens en discours

Jacques Bres, Christel Le Bellec

► To cite this version:

Jacques Bres, Christel Le Bellec. Du participe passé en français : fonctionnements, valeur en langue et effets de sens en discours . *Linguisticae investigationes: International Journal of Linguistics and Language*, 2017. hal-01828103

HAL Id: hal-01828103

<https://hal.science/hal-01828103>

Submitted on 3 Jul 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Bres J. et Le Bellec C., 2017, « Du participe passé en français : fonctionnements, valeur en langue et effets de sens en discours », *Linguisticae investigationes*, 40 : 2, 274-303.

Résumé

Du participe passé en français : fonctionnements, valeur en langue et effets de sens en discours

Qu'est-ce qui fait que le participe passé en emploi nu peut être incident au prime actant des *intransitifs-être* (à l'exception de *aller*), de quelques rares *intransitifs-avoir*, de certains pronominaux, ainsi qu'au second actant des transitifs ? Mais qu'il ne peut être incident au prime actant ni des *intransitifs-avoir* (dans leur grande majorité) ni des transitifs ? Il apparaît que les paramètres de l'agentivité et de la transitionnalité permettent de décrire ce fonctionnement. L'hypothèse que nous développons propose l'aspect *détensif* du participe passé comme étant la clé explicative. Nous testons cette hypothèse en analysant les différents effets de sens en discours du participe passé en fonction de l'aspect lexical du procès.

Mots-clés : emploi nu, agentivité, transitionnalité, aspect détensif

Abstract

On the past participle in French: behavior, value in language and effects of meaning in discourse

Why is the past participle when used without auxiliaries able to be incidental to the first argument of intransitive-*be* forms (with the exception of *aller*), to a few rare intransitive-*have* forms, to certain pronominal forms, as well as to the second argument of transitive forms? But it is not able to be incidental to the first argument nor to intransitive-*have* (in their great majority) nor transitive forms? It appears that the parameters of agentivity and of transitionality make it possible to describe this behavior. The hypothesis that we develop proposes the *detensive* aspect of the past participle as being the explanatory key. We test this hypothesis in analysing the different meaning effects in discourse of the past participle according to the lexical aspect of the process.

Keywords: use of the bare past participle, agentivity, transitionality, detensive aspect

Jacques Bres & Christel Le Bellec, *Praxiling*, UMR5267, Montpellier III

De l'aspect du participe passé en français : fonctionnements, valeur en langue et effets de sens en discours

Elle est retrouvée. / Quoi ? L'éternité. / C'est la mer allée

/avec le soleil. (A. Rimbaud, *Une Saison en enfer*, 1873)

La forme de participe passé (est), d'une manière générale, fort instructive – plus instructive peut-être, à certains égards, que n'importe quelle autre des formes verbales. (Guillaume, *Leçon du 21 fév.* 1946, vol. 7, p. 127)

Introduction

Comment se fait-il que, dans les vers de Rimbaud cités en exergue, *retrouvée* soit de sens passif et que *allée* soit de sens actif ... alors que ces deux participes passés¹ (désormais: p.p.) lorsqu'ils sont conjugués, le sont avec l'auxiliaire *être* : *elle est retrouvée*, *elle (est) allée (à Sète)* ? Comment se fait-il que malgré cette différence de sens, ces deux p.p. s'accordent (en genre et en nombre comme un adjectif) avec le sujet ? Pourquoi conjugué avec *avoir*, le p.p. ne s'accorde-t-il pas avec le sujet (*Corinne a retrouvé ses clés*), mais avec l'objet si celui-ci est antéposé (*les clés que Corinne a retrouvées*) ? Pourquoi le p.p. se conjugue-t-il, selon le cas, avec l'auxiliaire *avoir* ou avec l'auxiliaire *être* ? Pourquoi le p.p. des verbes intransitifs peut-il s'employer nu pour certains (*arrivée le matin*, *Corinne repartit le soir même*), et pas pour d'autres (**bien dormie*, *Corinne se leva guillerette*) ? etc.

Autant de questions qui renvoient à des faits rebattus, qui, pour certains, font l'objet du difficile apprentissage orthographique scolaire, et peuvent paraître des servitudes d'un autre âge... Les travaux tant grammaticaux que linguistiques nous semblent *décrire* ces faits mais à notre connaissance et selon notre analyse ne les *expliquent* pas, ou pas vraiment.

Notre hypothèse est que ces faits trouvent leur explication dans l'*aspect* du p.p. Or force est de constater que la représentation aspectuelle du procès au p.p. en français ne fait pas l'objet, dans la littérature, d'étude spécifique, à la notable exception près de Guillaume (1929, 1943, 1950), cf. *infra* 3. A notre connaissance, les travaux récents sur cette forme sont consacrés à son fonctionnement syntaxique et sémantique (Blanche-Benveniste 1998, Borillo 2009, Helland 2014.), tout particulièrement à son emploi dans le passif périphrastique *être + p.p.* (i. a. Carlier 2002, Buchard et Carlier, 2008, Helland 2002, Jalenques 2010, 2015)², et plus encore à l'accord du p.p. (cf. p. ex. Marsac et Pellat 2013, notamment Le Bellec 2013, Peeters 2013), mais pas à sa dimension aspectuelle³. Les travaux de sémantique temporelle sur les formes analytiques, notamment sur le passé composé ou sur le plus-que-parfait, traitent l'ensemble *aux. + p.p.* mais n'explicitent pas l'apport de chacun des éléments (i. a. Benveniste 1966 [1959], Desclés et Guentcheva 2003, Vet 2001, 2010, Wilmet 1992)⁴; ou

¹ « Participe passé »: l'appellation nous paraît en partie heureuse : *participe* (du latin *participium*) convient en ce que cette forme *participe* du verbe et de l'adjectif (cf. Tesnière 1959 : 451). Et en partie malheureuse : *passé* disconvient en ce que cette forme ne localise pas le procès temporellement dans le passé. Avec plus de bonheur, L. Tesnière parle de participe *antérieur* (op. cit. : 452), ce qui laisse entendre une dimension aspectuelle de cette forme. Nous conserverons cependant l'appellation de *participe passé* en ce qu'elle est d'usage dans la plupart des grammaires (à l'exception de Wilmet (2010⁵ : 229) qui parle de *participe 2*) et travaux de linguistique.

² Il est significatif que D. Gaatone, dans son ouvrage sur le passif (1998), alors même qu'il consacre un chapitre au p.p., ne le définit pas dans sa dimension aspectuelle.

³ Les choses seraient-elles en train de changer ? Un travail en cours de P. Jalenques (2017), que son auteur a bien voulu nous communiquer et nous l'en remercions, traite de la question de l'aspect du p.p. dans les cadres de théorie des opérations énonciatives d'A. Culioli. Nous le discutons dans Bres et Le Bellec 2018.

⁴ A l'exception de Waugh (1987 : 5), de Gosselin (1996 :2004) ou de Wilmet (2010⁵ : 229) qui définissent le p.

analysent la structure de la relation d'auxiliation, et la répartition des fonctions entre auxiliaire et auxilié (Tesnière 1939, Benveniste 1974 [1965]) mais sans prendre en compte l'aspect de chacun des deux éléments.

Dans un premier temps, après avoir rappelé rapidement les différents emplois du p.p., nous entrerons plus précisément dans l'étude de son fonctionnement à partir de l'un d'entre eux, l'emploi *nu* (section 1.). Nous analyserons ensuite les facteurs à même de rendre compte des (im)possibilités d'user de l'emploi nu du p.p. selon le type de verbe (section 2.), avant d'explicitier la valeur temporelle et aspectuelle du p.p. en langue (section 3). Nous expliquerons enfin (section 4) les différents effets de sens en discours dans la production desquels il entre à partir de sa valeur aspectuelle en langue dégagée en section 3.

1. Des emplois du participe passé *nu* en fonction du type de verbe

On trouve le p.p. dans cinq types d'emploi : nu (1), participant aux formes composées des voix active (2) et pronominales (3), à la construction du passif périphrastique (4), et recatégorisé en nom ou adjectif (5) :

(1) La femme *aimée* t'abandonne. (M. Havet, *Journal*, 1991)

(2) Il **a aimé** brûler la vie par les deux bouts. (V. Linhart, *La Vie après*, 2012)

(3) Ils **se sont aimés** tout de suite en croisant leurs regards. (A. Daudet, *Robert Helmont*, 1874)

(4) L'âme qui aime Dieu dans la solitude **est aimée** par lui dans la solitude. (S. Weil, *Œuvres*, 1929-1943)

(5) le dormeur et l'*aimée*, trop impopulaires pour ne pas être réels, accouplent interminablement leurs bouches ruisselantes de salive. (R. Char, *Le Marteau sans maître*, 1945)

Ces occurrences construites sur *aimer* ne doivent cependant pas faire illusion : contrairement à ce que l'on pourrait en inférer, l'emploi du p.p. n'est pas toujours possible ; il souffre de restrictions en fonction du type de verbe, ce qu'une première description de l'emploi nu fait apparaître. Rappelons que par emploi *nu* on vise les cas où le p.p. ne participe ni à la construction des formes analytiques (*il a aimé*) ni à la construction passive (*elle est aimée*), à savoir lorsqu'il est incident à un actant sans la médiation de *être* ni de *avoir*, et fonctionne comme épithète (6), apposition (7), attribut de l'objet (8) ou prédicat d'une participiale⁵(9) :

(6) Les pétales *tombés* des cerisiers de mai / sont les ongles de celle que j'ai tant aimée (G. Apollinaire, *Rhénanes*)

(7) Mais puisque l'hyène ancienne / revient pour relâcher le sang /des blessés, eux, *tombés* au rang / d'honneur pourtant / (P. Verlaine, *Oeuvres poétiques*)

(8) Un grand poirier de la St Jean donne beaucoup de poires que nous n'avons pas le droit de manger *tombées* à terre. (J. Roubaud, *La Boucle*, 1993)

(9) Ce soir, juste au moment où, la nuit *tombée*, on n'était pas encore bien habitués aux ténèbres, la petite

p. comme d'aspect *aoristique* (global), essentiellement pour rendre compte des fonctionnements des formes composées, ce que nous discutons dans Bres et Le Bellec 2018.

⁵ Dans cet emploi, le p.p. peut avoir le statut d'adjectif (Borillo 2010, Helland 2014), et être répertorié comme tel par une entrée dans le dictionnaire : c'est p. ex. le cas de *fatigué*, *demeuré*, *satisfait*, etc. Le p.p. signifie l'état résultant d'un procès là où, dans son emploi adjectival, il signifie seulement cet état sans présupposition d'un procès qui y ait conduit. Nous nous appuyerons sur cette distinction, aussi malaisée soit-elle parfois à faire fonctionner, et ne prendrons pas en compte dans cet article les emplois adjectivaux du p.p.

Marie a eu des convulsions. (J. Giono, *Colline*).

Sans ignorer les différences entre ces cinq tours, nous faisons l'hypothèse que la « nudité » du p.p. permet de les rassembler, et que c'est tout particulièrement dans ce type d'emploi que l'on peut accéder à la spécificité aspectuelle de cette forme.

(i) l'emploi du p.p. nu est possible avec un verbe intransitif se conjuguant aux formes composées avec l'auxiliaire *être* (désormais *intransitif-être*), comme p. ex. *tomber*, comme dans (6) *supra*.

(ii) l'emploi du p.p. nu est (le plus souvent) impossible avec un verbe *intransitif* se conjuguant aux formes composées avec l'auxiliaire *avoir* (désormais *intransitif-avoir*) comme p. ex. *dormir* :

(10) La pauvre maman, ***dormi** trois heures, se trouvait toute levée le matin [...]

Le p.p. dans ce cas doit être remplacé par le participe présent analytique (cf. *infra*, 3.) :

(10a) La pauvre maman, **ayant dormi** trois heures, se trouvait toute levée le matin pour les toilettes, les déjeuners et les départs. (J. Malègue, *Augustin ou le Maître est là*, 1933)

(iii) l'emploi du p.p. nu est possible avec certains verbes *pronominaux* comme p. ex. *s'asseoir*, *se coucher*, *s'enfuir*, *s'évanouir*, *se lever*, *se réconcilier*, etc. :

(11) Françoise et le jardinier, **réconciliés**, discutaient sur la conduite à tenir en cas de guerre. (M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, 1913)

(iv) l'emploi du p.p. nu est impossible avec un verbe *transitif* en incidence au prime actant⁶, comme p. ex. *ouvrir* :

(12) le point d'orgue était l'instant où, ***ouvert** la porte, [...] il me plaquait contre lui.

Comme précédemment en (ii), le p.p. doit dans ce cas être remplacé par le p. présent analytique⁷ :

(12a) le point d'orgue était l'instant où, m'**ayant ouvert** la porte, sans dire bonjour ni bonsoir, lui et moi encore engoncés dans nos manteaux, il me plaquait avec brusquerie contre lui. (C. Millet, *La Vie sexuelle de Catherine M.*, 2001)

(v) l'emploi du p.p. nu est possible avec un verbe *transitif* en incidence au second actant, comme p. ex. sur ce même verbe *ouvrir* :

⁶ Nous utilisons la terminologie issue de l'analyse de la valence verbale de Tesnière (1959 : 239).

⁷ Notons que dans le style télégraphique, on peut trouver le p.p. d'un transitif (et également d'un *intransitif-avoir*) incident au prime actant *apparemment* nu : "**attendu** longtemps. Bises ?" (sms, 2016). La « nudité » n'est qu'apparente : le tour résulte d'une ellipse du prime actant et de l'auxiliaire, et vaut pour : 'j'ai attendu longtemps'. Ce qu'avaient noté Damourette et Pichon IV, § 1189 : « le participe patientiel peut prendre une valeur factiveuse active ». On trouve également ce fonctionnement elliptique lorsque, en style très normé, le prime actant et l'auxiliaire sont sous-entendus afin d'éviter leur répétition : "Personne n'ayant vu Sabine Carnet quitter le banc, ni la gare, on pouvait logiquement déduire qu'elle avait choisi cette sortie irrégulière, **descendu** le quai et commencé à marcher parmi les aiguillages." (A.-M. Garat, *Pense à demain*, 2010) *Descendu* est à entendre comme 'elle avait descendu le quai'.

(13) Il vit venir derrière la vitre de la salle une grande forme indistincte et noire. C'était peut-être M. Panado? Mais une fois la porte **ouverte**, il n'y eut plus qu'un permissionnaire. (A. Vialatte, *les Fruits du Congo*, 1951)

Nous n'avons pas mentionné les verbes *impersonnels* (*pleuvoir, falloir*): ils ne sauraient s'employer nus dans la mesure où, étant avalents, ils ne disposent pas d'actant auquel le p.p. puisse être incident.

Il appert de cette première description, que nous compléterons en 2., que l'emploi du p.p. nu est loin d'être systématique : il peut s'employer avec les *intransitifs-être* (i), avec certains pronominaux (iii), ainsi qu'avec les transitifs en incidence au second actant (v). Mais il ne le peut ni avec les *intransitifs-avoir* (à quelques exceptions près comme nous allons le voir) (ii) ni avec les transitifs en incidence au prime actant (iv). Notre description confirme Legendre et Sorace (2003), Helland (2014), Jalenques (2017). A quoi cela peut-il tenir ? Remarquons que les verbes de (i), (iii) et (v) se conjuguent avec *être*, alors que ceux de (ii) et (iv) se conjuguent avec *avoir*⁸. Qu'est-ce qui motive cette répartition ? Et quelle corrélation entre l'emploi de l'auxiliaire *être* et la possibilité d'user du p.p. nu d'une part ; et l'emploi de *avoir* et son impossibilité d'autre part ? Nous analyserons trois facteurs qui peuvent rendre compte de ces faits : l'agentivité, la télélicité, la transitionnalité.

2. À la recherche des facteurs motivant les (im)possibilités du p.p. nu : agentivité, télélicité, transitionnalité

Nous examinerons successivement les paramètres de l'agentivité (qui touche au rapport sujet-verbe), de la télélicité et de la transitionnalité (qui concernent la sémantique du verbe), qui nous permettront, chemin faisant, de compléter la description de l'emploi nu du p.p. proposée en 1.

2.1. L'agentivité

Les études sur l'usage de l'auxiliaire *être* ou *avoir* se focalisent sur le type (i) *intransitif-être*. Ces verbes forment un ensemble peu nombreux⁹ et relativement homogène sémantiquement : il s'agit de verbes signifiant soit un mouvement impliquant l'atteinte du *terminus ad quem* (*arriver, descendre, sortir*, etc.), soit un changement d'état (*mourir, naître, rester*). L'intérêt manifesté pour cet ensemble nous semble procéder de ce que ces verbes intransitifs usent de l'auxiliaire *être* pour leurs formes analytiques (*la nuit est tombée*), auxiliaire qui sert également à la construction du passif périphrastique (type (v) : *la porte est ouverte par le concierge chaque matin*) et des verbes pronominaux (type (iii) : *ils se sont réconciliés*), alors que les autres intransitifs (type (ii) : *Maman a dormi trois heures*) ainsi que les transitifs (à la voix active) (type (iv) : *il a ouvert la porte*) usent de *avoir* : pur hasard ou rencontre signifiante¹⁰ ? Ne peut-on en rendre compte par une différence d'agentivité ?

⁸ Ajoutons que, comme on le sait, certains verbes comme *descendre* ou *monter* lorsqu'ils se construisent intransitivement se conjuguent avec *être* (*Corinne est descendue*) ; et lorsqu'ils se construisent transitivement se conjuguent avec *avoir* (*Corinne a descendu la valise*). Et que certains verbes intransitifs peuvent se conjuguer avec *être* comme avec *avoir* (*passer* : *le train est / a passé très vite*) avec des différences de sens produits (avec *avoir*, focalisation sur le procès ; avec *être*, focalisation sur l'état résultant).

⁹ De 28 unités selon les grammaires: *accourir, advenir, aller, apparaître, arriver, convenir, décéder, demeurer, (re)descendre, (re)devenir, échoir, éclore, (r)entrer, intervenir, (re)monter, mourir, naître, (re)paraître, (re)partir, parvenir, (re)passer, provenir, rester, (re)sortir, (re)tomber, retourner, survenir, (re)venir*.

¹⁰ Cet intérêt ne peut que redoubler si l'on considère les langues romanes : le catalan comme l'espagnol usent seulement de *haber* 'avoir' : *ha vingut / ha venido* : littéralement, 'il a venu', pour cet ensemble, et non de *ser*

Nous présenterons rapidement deux ensembles de travaux : (i) ceux développés depuis la fin des années 70 dans le cadre de *l'hypothèse inaccusative* ; et (ii) ceux, antérieurs, de G. Guillaume, É. Benveniste.

2.1.1. L'hypothèse *inaccusative*, développée dans différents cadres – grammaire relationnelle (Perlmutter 1978), grammaire générative (Burzio 1986), théorie de l'optimalité (Grimshaw 1987, Legendre 1989, Legendre & Sorace 2003) – distingue parmi les verbes *intransitifs*, les *inaccusatifs* des *inergatifs*. Les *inaccusatifs* (correspondant *grosso modo* aux *intransitifs-être* dans notre terminologie) ont pour sujet un argument *interne* non agentif mais *affecté* par le procès ; ils sélectionnent préférentiellement l'auxiliaire *être* (*arriver, venir, sortir, mourir, tomber, etc.*) et moins fréquemment *avoir* (*grandir, moisir, etc.*). Les *inergatifs* (correspondant *grosso modo* aux *intransitifs-avoir* dans notre terminologie) ont pour sujet un argument *externe* agentif ; ils sélectionnent l'auxiliaire *avoir* (*courir, dormir, travailler, etc.*). Distinguant entre structure profonde et structure de surface, ces travaux posent qu'en structure profonde l'argument des *inergatifs* correspond à un *sujet*, alors que celui des *inaccusatifs* correspond à un *objet* : « the argument of an unergative predicate is at the deepest syntactic level a subject while that of an unaccusative predicate is a direct object » (Legendre 1989 : 95). Si nous ne souscrivons pas forcément aux cadres théoriques et aux propositions de l'hypothèse *inaccusative* – notamment à l'analyse du sujet d'un *inaccusatif* en structure de surface comme objet en structure profonde –, nous en retenons l'idée que le *sujet* des verbes *inaccusatifs* n'a pas le même degré d'agentivité que celui des verbes *inergatifs*, et qu'il peut être rapproché de l'objet des verbes transitifs. Ce qui expliquerait l'usage de *être* dans les formes analytiques des *inaccusatifs* (tout au moins dans la plupart cf. *infra* 2.2.) (*la nuit est tombée*), de certains pronominaux (*ils se sont réconciliés*), comme dans le passif périphrastique (*la porte est ouverte par le concierge*).

2.1.2. Dans les travaux de G. Guillaume et dans ceux d'É. Benveniste (dont les recherches développées dans les cadres de l'hypothèse *inaccusative* n'ont apparemment pas connaissance), la question des *intransitifs-être* en français est abordée au chapitre de la voix, et selon une approche diachronique : G. Guillaume distingue les voix *analytiques*, à savoir la voix active et la voix passive qui s'excluent réciproquement, et les voix *synthétiques* qui « allient en elles l'expression de l'actif et du passif » (1943/1964 :127). Le latin disposait de deux voix : la voix analytique *active*, et la voix synthétique *moyenne*, qui sous une même sémiologie regroupait des verbes de sens plutôt actif (*sequor, secutus sum* : 'je suis', 'j'ai suivi') mais avec une composante passive, appelés *déponents*, et des verbes de sens plutôt passif : *amor, amatus sum* : 'je suis aimé', 'j'ai été aimé'. La voix moyenne utilisait l'auxiliaire *esse* ('être') pour le parfait (alors qu'à la voix active, le parfait se formait non pas analytiquement avec un auxiliaire comme *avoir*, mais synthétiquement : *cantavi* ('j'ai chanté')). Dans l'évolution du latin au français, se développent dès le bas latin, d'un côté une voix passive qui s'autonomise de la voix moyenne, avec une morphologie spécifique (*être* + p.p. à tous les temps : p. ex. le présent *amor*, 'je suis aimé' est remplacé par *amatus sum*) ; et de l'autre, sur le modèle des parfaits *déponents* latins comme *secutus sum* ('j'ai suivi'), un ensemble de verbes composés au parfait comme *ventus sum* ('je suis venu') qui seront à l'origine des *intransitifs-être* qui, selon Guillaume, constituent les *déponents*¹¹ du français.

ou de *estar* ; l'italien comme l'occitan usent de *être* pour ce même ensemble mais l'élargissent à d'autres verbes, notamment au verbe *être* lui-même : *sono stato, soi estat* : 'je suis été'.

¹¹ Un problème d'appellation s'est posé à nous : comment nommer les deux sous-catégories d'intransitifs ? Les grammairiens, à notre connaissance, ne proposent pas de termes spécifiques. Nous ne souhaitons pas reprendre les termes d'*inaccusatifs* et d'*inergatifs* dans la mesure où nous ne partageons pas leurs fondements analytiques. Parler de *déponents* pour les premiers ? Mais outre que G. Guillaume, alors même qu'il dit que ce sont des

Dans ces verbes, le p.p. est incident au prime actant, alors qu'il est incident au second actant avec les transitifs :

On dira, avec l'auxiliaire *avoir* de la voix active : *j'ai fini*, car le parfait du verbe, quoique exprimant un entier atteint, s'attache par le participe à la personne grammaticale non du sujet, mais à celle de l'objet. Dans *j'ai fini*, ce n'est pas moi sujet, qui *suis fini* ; c'est la chose que j'avais entreprise. Le rapport considéré est celui du sujet à l'objet. Dans *je suis sorti*, c'est au contraire moi, sujet, qui *suis sorti*. Le rapport en cause est celui du sujet au verbe (1943/1964 : 132).

De cette analyse, nous faisons l'inférence que le prime actant, avec les verbes *intransitifs-être*, et en vertu de leur appartenance d'origine à la voix moyenne en tant que déponents, est à la fois agentif et patientif en ce qu'il est *affecté* par le procès. C'est par cette dernière dimension que ces verbes se conjuguent avec *être*, comme les transitifs employés passivement¹². Et l'analyse vaut pour les verbes *pronominaux* qui, selon Guillaume, correspondent au développement d'une voix moyenne spécifique, dans laquelle « les fonctions d'agent et de patient se confondent en une seule personne » (1974 : 174)¹³.

E. Benveniste – qui a peut être lu le texte de Guillaume (1943) mais qui ne le mentionne pas – confirme que l'indo-européen connaissait deux voix – *active* et *moyenne*, qu'il propose de renommer “diathèse externe” et “diathèse interne” (1950/1966 : 174) –, impliquant des rapports sujet-verbe différents; et que la voix passive est issue du moyen :

Dans l'actif les verbes dénotent un procès qui s'accomplit à partir du sujet et hors de lui. Dans le moyen, qui est la diathèse à définir par opposition, le verbe indique un procès dont le sujet est le siège ; le sujet est intérieur au procès . (1950/1966 : 172)

Le passif est une modalité du moyen, dont il procède et avec lequel il garde des liens étroits alors même qu'il s'est constitué en catégorie distincte. (*op. cit.* : 168)

Nous pouvons dire que les analyses de G. Guillaume et d'E. Benveniste se recourent et rejoignent, au moins en partie, l'hypothèse inaccusative : le prime actant des verbes *intransitifs-être* est à la fois agentif et patientif, ce qui le différencie du prime actant des verbes *intransitifs-avoir* et des verbes *transitifs* ; et qui le rapproche du prime actant des verbes *pronominaux*, et, de par la composante patientive, du second actant des verbes *transitifs*. Si donc le p.p. peut s'employer nu avec les *intransitifs-être*, avec certains *pronominaux*, et en incidence au second actant des verbes *transitifs*, ce serait parce que ces verbes (ou ces tours) impliquent une dimension de patientivité pour l'actant sujet, ce que signalerait l'auxiliaire *être* ; si le p.p. ne peut s'employer nu en incidence au prime actant des *intransitifs-avoir* et des *transitifs*, c'est que leur actant sujet est seulement agentif, ce que signalerait l'auxiliaire *avoir*.

2.1.3. Cette analyse, qui nous semble *grosso modo* pertinente, est cependant partielle : les mailles de son filet sont trop larges, qui laissent échapper les trois cas suivants :

déponents, ne les désigne jamais ainsi, mais toujours par la lourde périphrase : « les verbes en petit nombre, et d'un caractère spécial, qui se présentent actifs sous la forme simple et passifs sous la forme composée » (1943 : 129), nous n'avons pas en regard de terme pour la seconde catégorie. Nous avons opté pour les appellations de *intransitifs-être* et *intransitifs-avoir* pour leur clarté descriptive.

¹² Nous ne suivrons cependant pas G. Guillaume qui analyse les *intransitifs-être* comme *actifs* aux formes simples (*Corinne vient*) et *passifs* aux formes composées (*Corinne est venue*).

¹³ Cf. également D. Creissels qui analyse le pronom *se* comme un “marqueur d'opérations sur la valence verbale de type moyen” (2006:27).

– Le verbe *aller*, qui relève de l'ensemble *intransitifs-être* (*je suis allé*), ne peut user du p.p. nu :

(14) Deux jours après, ***allé** voir Elstir, il me dit la sympathie très grande qu'Andrée avait pour moi.

Le p.p. doit être remplacé par le p. présent analytique :

(14a) Deux jours après, **étant allé** voir Elstir, il me dit la sympathie très grande qu'Andrée avait pour moi. (M. Proust, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs*, 1918)

L'occurrence d'A. Rimbaud, citée en *exergue*, qui réalise le p.p. nu en incidence au SN « la mer », joue à transgresser cette impossibilité :

(15) Elle est retrouvée. / Quoi ? L'éternité. / C'est la mer **allée** /avec le soleil. (A. Rimbaud, *Une Saison en enfer*, 1873)

– Certains *pronominaux*¹⁴ comme p. ex. *s'apercevoir*, *s'efforcer*, *se souvenir*, *se chamailler*, *se lamenter*, etc., conjugués comme tous les verbes de ce type avec *être*, ne s'emploient pas au p.p. nu :

(16) Cette opération fut faite si prestement que le portier, ***souvenu** presque au même instant qu'il avait laissé la porte de sa loge ouverte, redescendit précipitamment.

Comme pour les *intransitifs-avoir* (type (ii)) et les *transitifs* incidents au prime actant (type (iv)), le p.p. doit être remplacé par le p. présent analytique :

(16a) Cette opération fut faite si prestement que le portier, **s'étant souvenu** presque au même instant qu'il avait laissé la porte de sa loge ouverte, redescendit précipitamment. (E. Sue, *Les Mystères de Paris*, 1843)

– Quelques *intransitifs-avoir*, contrairement à ce que nous avons avancé *supra* en (ii), admettent le p.p. en emploi nu. C'est p. ex. le cas de *surgir*¹⁵ :

(17) Elise se tenait sur le seuil, **surgie** de la petite cuisine, toute pâle, stupéfiée par la nouvelle qu'elle venait d'apprendre. (A.-M. Garat, *Pense à demain*, 2010)

Le paramètre de l'agentivité ne s'avère pas suffisant pour rendre complètement compte de l'emploi des auxiliaires *être* et *avoir* suivant le type de rapport sujet/verbe, pas plus que des (im)possibilités du p.p. en emploi nu : toutes les occurrences conjuguées avec *être* n'admettent pas l'emploi nu du p.p., et quelques occurrences conjuguées avec *avoir* l'admettent.

2.2. Le paramètre de la télicité

On peut trouver, dans le cadre de l'hypothèse inaccusative, un critère complémentaire : celui de la *télicité*, qui concerne l'aspect lexical du verbe (et ses compléments). Selon Legendre et

¹⁴ La possibilité d'employer le p.p. nu ne dépend pas de la sous-catégorie de verbe pronominal, puisque, si l'on prend par exemple la sous-catégorie des verbes réfléchis, certains acceptent l'emploi nu tandis que d'autres ne l'acceptent pas (ex : *lavé de la tête aux pieds*, *j'enfilai mon pantalon*; **regardé dans le miroir*, *je me trouvai affreux*).

¹⁵ Ces verbes (comme : *grandir*, *émerger*, *rougir*, *blanchir*, *grossir*, *rétrécir*, *embellir*, *empirer*, *baisser*, etc.) sont considérés comme inaccusatifs par Legendre et Sorace (2003 : 192-196) (cf. note 10), mais moins centralement que ceux conjugués avec *être*.

Sorace (2003 : 199), les verbes inaccusatifs, dont le seul test syntaxique probant est la possibilité d'emploi nu du p.p., sont des *téliques*, à savoir qu'ils disposent d'une borne intrinsèque. G. Guillaume fait appel au même élément lorsqu'il rend compte des *intransitifs-être* par le fait qu'ils « enferment intérieurement une limite de tension » (1929 : 26). Et en effet *tomber* (6) comme *surgir* (17) sont des *téliques* – les procès, dans leur déroulement, atteignent une limite au-delà de laquelle ils ne peuvent se poursuivre – à la différence de *dormir* (10) ou de *aller* (14) p. ex. qui peuvent se poursuivre indéfiniment dans la mesure où ils ne rencontrent pas de borne intrinsèque, ce qui, joint au paramètre de l'agentivité, rendrait compte tant de la possibilité du p.p. en (6) et (17), comme de son impossibilité en (10) et (14). Ce critère ne nous semble cependant pas déterminant pour caractériser certains emplois nus du p.p. En effet, on trouve :

– des *intransitifs-avoir* qui, alors même qu'ils sont *téliques*, n'acceptent pas l'emploi nu du p.p., comme p. ex. *éclater* :

(18) Un gigantesque orage ***éclaté**, maman s'inquiète.

On doit là également remplacer le p.p. par le p.présent analytique :

(18a) Un gigantesque orage **ayant éclaté**, maman s'inquiète, car elle ne sait pas où nous sommes partis. (C. Mauriac, *La Terrasse de Malagar*, 1977)¹⁶

– des *intransitifs-avoir* qui, alors même qu'ils sont *atéliques*, acceptent l'emploi nu du p.p., comme p. ex. *grandir* :

(19) Il s'abrita à l'ombre déjà **grandie** des aubépines et se mit en chemin. (J. Gracq, *Au château d'Argol* 1938)

De sorte que, si effectivement la plupart des verbes qui peuvent user du p.p. nu sont bien *téliques*, tous ne le sont pas, et certains qui le sont n'admettent pas l'emploi nu : on ne saurait donc corréler systématiquement possibilité de l'emploi nu et *télicité* du verbe.

2.3. Le paramètre de la transitionnalité

Ce paramètre, défini par Martin (1988 : 4) comme « le fait que certains verbes aboutissent à un état résultant », n'est le plus souvent pas pris en compte dans les analyses de l'aspect lexical, qui usent seulement de la quadripartition empruntée à Vendler 1967 : état, activité, accomplissement, achèvement¹⁷. Or comme nous allons le voir, *télicité* et transitionnalité sont des paramètres indépendants, et la transitionnalité apparaît comme le critère à corréler avec l'emploi nu du p.p.

On appelle *transitionnels* les verbes dont le déroulement débouche sur un état résultant. Ainsi en (6) (cf. *les pétales tombés des cerisiers*), le procès *tomber* débouche sur un état résultant, que prend en charge le p.p. nu, qui peut être glosé à l'aide de *être* : *les pétales sont tombés*, au sens de 'dans un état consécutif à l'acte de tomber', à savoir 'à terre'; à la différence de *dormir* (10) : **je suis dormi*. Testons les différents types :

¹⁶ Notons que *éclater*, dans son emploi transitif, admet le p.p. nu incident au second actant : "On retrouva son corps jeté, **éclaté**, du sixième étage". (H. Guibert, *Le Mausolée des amants*, 2003)

¹⁷ Voir toutefois, sous le nom de *résultativité*, mais pour la description de la valeur de certains tours composés de *être* + p.p. comme *Corinne est sortie depuis 10'* : Bybee et al. 1994, Nedjalkov et Jaxontov 1998, Creissels 2000, Lagae 2005, Vet 2000, Jalenques 2010.

– *intransitifs-être* : des 28 verbes de cette catégorie, seul *aller* ne débouche pas sur un nouvel état du sujet consécutif à cet acte : c’est précisément celui qui n’accepte pas le p.p. en emploi nu ;

– *intransitifs-avoir* : si *dormir* ne débouche pas sur un état résultant, il n’en va pas de même du télique *surgir* (17) ou de l’atélique *grandir* (19) : *Elise est surgie* en (17), comme l’ombre *est grandie* en (19) (et peut d’ailleurs grandir encore). Et si *éclater* n’accepte pas l’emploi nu (18), c’est que, bien que télique, il n’est pas transitionnel : **l’orage est éclaté* ;

– *pronominaux* : si *se réconcilier* se rencontre au p.p. nu mais pas *se souvenir*, c’est que en (11) *Françoise et le jardiniers sont réconciliés*, alors que en (16), le portier *n’est pas *souvenu* : le p.p. du premier peut fonctionner en emploi nu, mais pas celui du second ;

– *transitifs* : ces verbes, lorsqu’ils sont passivables, sont transitionnels¹⁸. Si *ouvrir*, au p.p. nu, peut être incident au second actant mais pas au prime actant, c’est que l’état résultant du procès *ouvrir* en (13) caractérise toujours le second actant (*la porte est ouverte*) mais jamais le prime actant.

Il apparaît donc que la possibilité du p.p. nu est également liée à la transitionnalité du verbe : seuls les transitionnels peuvent réaliser cet emploi.

Bilan : pour décrire les (im)possibilités du p.p. nu, nous écartons donc le paramètre de la télicité (2.2.) qui ne nous paraît pas pertinent et retenons les paramètres de l’agentivité et de la patientivité (2.1.), et celui de la transitionnalité (2.3.). Apparaissent les corrélations suivantes :

[+agentivité, – transitionnalité] d’une part, qui écarte le p.p. nu ;

[+ patientivité (associée ou non à l’agentivité) + transitionnalité] d’autre part, qui permet le p.p. nu¹⁹.

Agentivité et transitionnalité sont en relation d’exclusion. Qu’est-ce qui motive cette incompatibilité ?

Nous dirons que :

– Les verbes transitionnels *intransitifs-être* (*tomber, etc.* à l’exception de *aller*), *intransitifs-avoir* (comme *grandir, surgir*) et *pronominaux* (comme *se réconcilier*) ont un actant sujet à la fois agentif et patientif auquel peut être affecté l’état résultant dudit procès, état représenté par le p.p.

– Les verbes non transitionnels *intransitifs-avoir* (comme *dormir*) ont un prime actant seulement agentif : ils ne peuvent être employés au p.p. nu, car ils ne débouchent pas sur un état résultant qui pourrait leur être affecté.

– Les verbes transitionnels *transitifs* (comme *ouvrir*) ont un prime actant ~~pleinement~~ seulement agentif : c’est non à ce prime actant mais au second actant, patientif, qu’est incident l’état résultant du procès représenté par le p.p.

La transitionnalité étant l’aptitude du procès à conduire à un état résultant représenté par le

¹⁸ R. Martin cite comme transitifs non transitionnels : *heurter, frapper* dans les exemples : *il heurte un meuble* (*le meuble est heurté), *La pierre frappe la vitre* (*la vitre est frappée).

¹⁹ Va dans le sens de notre analyse le fait que Damourette et Pichon (1970 [1911-1936]) nomment le p.p. « patiental » (III, § 863 ; IV, §1171).

p.p., ledit état résultant ne peut être incident qu'à un actant à la fois agentif et patientif, ou totalement patientif, mais pas à un actant uniquement agentif.

Nous sommes désormais en mesure de répondre aux questions que nous posions en 1. S'il est possible d'employer nu le p.p. des *intransitifs-être* (à l'exception de *aller*), de certains *intransitifs-avoir*, de certains *pronominaux*, et des *transitifs en incidence au second actant* c'est que le procès de ces verbes est transitionnel et qu'il conduit à un état résultant, qui peut être affecté à l'actant auquel le p.p. est incident : prime actant agentif-patientif (*intransitifs-être*, certains *intransitifs-avoir*, certains *pronominaux*), second actant patientif (*transitifs*).

Si les *intransitifs-avoir* ne peuvent user du p.p. nu, c'est que leur procès n'est pas transitionnel et que le prime actant est seulement agentif.

Si les *transitifs*, bien que *transitionnels*, ne peuvent user du p.p. nu *en incidence au prime actant*, c'est que c'est le second actant non-agentif qui est affecté par le procès, et non le prime actant qui en est l'initiateur agentif.

Nous sommes parvenus à corrélérer l'emploi du p.p. nu à deux paramètres : la transitionnalité du procès, la patientivité associée ou non à l'agentivité, de l'actant auquel le p.p. est incident, le premier paramètre impliquant le second.

Mais qu'est-ce qui fait que le p.p. nu apparaît lié à un procès transitionnel et est incident à un actant seulement patientif, ou agentif-patientif ?

Notre hypothèse est que c'est l'aspect du p.p. qui rend compte de ce fonctionnement, ce que nous allons maintenant développer.

3. Valeur temporelle et aspectuelle du participe passé en langue

Comme pour toute forme verbale, il importe de définir la valeur en langue du p.p. dans sa double dimension : temporelle et aspectuelle.

3.1. Valeur temporelle en langue du p.p. ?

Quels que soient leurs cadres théoriques, les linguistes s'accordent à dire que le p.p. ne situe pas le procès dans le temps²⁰, d'où le manque de pertinence du terme de *passé* par lequel on l'oppose au participe *présent* (tout aussi mal nommé). Nous dirons que le p.p. ne donne pas d'instruction temporelle pour inscrire le procès dans l'une des trois époques : passée, présente ou future, ce qui se manifeste par le fait qu'il peut se combiner avec chacune d'elles. Si nous reprenons l'ex. (6), nous pouvons dire :

(6a) hier les pétales *tombés* des cerisiers de mai se ramassaient à la pelle.

(6b) aujourd'hui, les pétales *tombés* des cerisiers de mai se ramassent à la pelle.

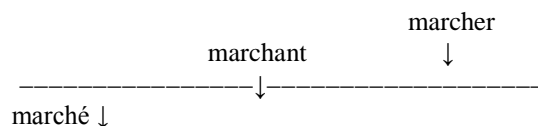
(6c) demain, les pétales *tombés* des cerisiers de mai se ramasseront à la pelle.

3.2. Valeur aspectuelle en langue du p.p.

Nous adoptons l'approche de G. Guillaume qui pose que le p.p. est une des trois formes du mode atemporel et apersonnel « in posse » (1929 : 17), complémentaire à l'infinitif et au

²⁰ P. ex., G. Guillaume: "le participe passé français est indifférent à toute distinction de temps" (*Leçon* du 11 mai 1950, 1974: 184). Ce qui n'était pas le cas en latin classique où *amatus* signifiait non pas 'aimé' mais 'ayant été aimé'.

p. présent. Les formes de ce mode donnent seulement une instruction aspectuelle : selon la terminologie psychomécanique, l'infinitif représente le *temps impliqué*²¹ par le procès en tension seulement ($\frac{tension}{0}$), le p. présent comme à la fois en tension et en détension ($\frac{tension}{détension}$), le p.p. comme totalement en détension ($\frac{0}{détension}$). Ce qui peut être représenté ainsi :



En contraste absolu avec l'infinitif, le participe *marché* éveille dans l'esprit l'image d'un procès dont l'entier appartient à l'accompli et qui n'a plus rien de lui-même en accomplissement. (Guillaume 1951 / 1964 :188)

Le temps interne correspond au temps de réalisation de la tension du verbe (définie comme « l'impression de mobilité progressive qui en est inséparable », Guillaume 1929 : 15) de son début à sa fin. Le p.p. prend en charge le point ultime de la tension qui représente le temps interne comme réalisé (nous parlerons de forme *détensive*). En cela, il est « la forme morte du verbe », « qui n'a pas de correspondant dans les autres modes » (Guillaume 1971, *Leçon* du 24 février 1949 : 170).

Quelle relation entre le fait que le p.p. représente le point ultime du temps impliqué où la tension se verse en détension et ses (im)possibilités en emploi nu ? Guillaume, s'il a repris tout au long de ses *Leçons* et de ses articles ultérieurs cette analyse aspectuelle du p.p. présentée dès 1929, ne s'est pas attaché à expliciter son potentiel heuristique dans l'explication des différents fonctionnements du p.p. en discours. Il n'a pas croisé les analyses présentées *supra* en 2.1. sur les voix avec cette description aspectuelle du p.p. Il nous semble pourtant qu'il y a là matière à rendre compte des (im)possibilités du p.p. nu.

Au préalable, reformulons l'analyse guillaumienne dans les cadres néo-reichenbachiens de notre approche (Azzopardi et Bres 2016). En retravail de Reichenbach 1947, nous décrivons les temps verbaux à partir de trois paramètres : l'intervalle du procès avec borne initiale et borne terminale (E_i-E_t) ; le paramètre de la référence R (qui, suivant le cas, peut correspondre à un point ou à un intervalle) ; le point d'énonciation (S). Ces trois paramètres permettent de formuler deux types de relations à partir du paramètre de la référence R : d'une part, la relation entre R et l'intervalle du procès E_i-E_t (relation aspectuelle : l'aspect grammatical correspond à la façon dont est représenté l'intervalle E_i-E_t à partir de R) ; et d'autre part, la relation entre R et le point d'énonciation S (relation temporelle). Pour ce qui est du p.p., son instruction aspectuelle demande de faire coïncider le point de référence R avec la borne terminale de l'intervalle E_i-E_t de la phase processuelle²² du procès, soit, pour *sortir*, [R = E_t]:

²¹ « Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe » (1933/1964 : 47). On parle, de façon plus circulante, de *temps interne* (Comrie 1976).

²² Un procès peut être saisi selon trois phases (*i.a.* Dik 1989, Tournadre 2004, Gosselin 2011) : *pré-processuelle* (forme *analytique* : auxiliaire *aller* + inf.), *processuelle* (formes synthétiques), et *post-processuelle* (formes analytiques : auxiliaire *avoir* ou *être* + p.p., auxiliaire *venir* + de + inf.), cf. Schéma 1. Le *temps interne* constitue la phase processuelle. Mais il peut être saisi dans son antériorité (phase pré-processuelle) ou dans son ultériorité (phase post-processuelle).

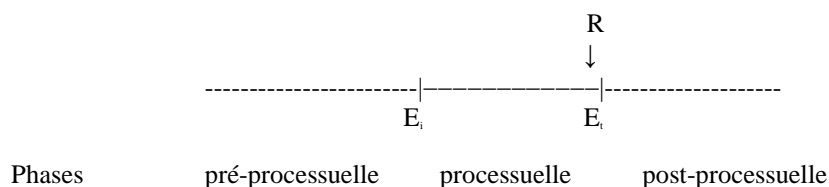


schéma 1 : sorti

La représentation du p. présent comme mixte de détension et de tension, à savoir $[R \subset E_i-E_i]$, sera la suivante:

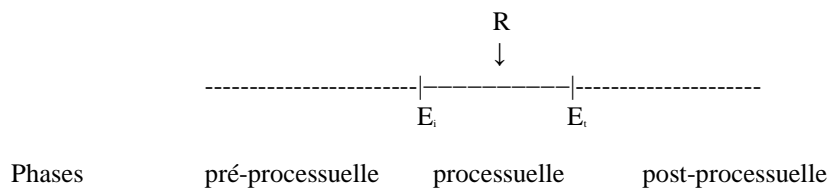


schéma 2 : sortant

Développons plus avant la comparaison p.présent / p.p. Pour ce faire, introduisons, pour les verbes transitifs, la distinction actif / passif : lorsque le participe est incident au prime actant, il est de sens actif ; et lorsqu'il est incident au second actant, il est de sens passif. Sans prendre en compte les formes surcomposées, on peut dresser le tableau suivant des participes en emploi nu :

	p. présent		p. passé	
	synthétique ²³	analytique	synthétique	analytique
intransitif-être <i>tomber</i> <i>aller</i>	tombant allant	étant tombé ²⁴ étant allé	tombé ∅	∅ ²⁵ ∅
intransitif-avoir <i>dormir</i> <i>grandir</i>	dormant grandissant	ayant dormi ayant grandi	∅ grandi	∅ ∅
pronominal				

²³ A l'exception du p. présent passif, de forme analytique: *étant ouvert*, *étant aimé*.

²⁴ Les grammaires (p. ex. Riegel *et al.* 2014 : 596) analysent *étant tombé* et *ayant dormi*, etc. comme la forme analytique des p.p. *tombé* et *dormi*. C'est méconnaître la morphologie des formes analytiques : auxiliaire au temps de la forme synthétique + p.p. du verbe (**été tombé*, **eu dormi*). Du fait que l'auxiliaire est au p. présent, *étant tombé* et *ayant dormi* ne peuvent être que les formes analytiques des p. présents *tombant* et *dormant*.

²⁵ Dans les formes surcomposées, p. ex. (*quand*) *la nuit a été tombée*, (*quand*) *il a eu dormi*, on a affaire à la forme analytique de l'auxiliaire *être* ou *avoir* : *a été* et *a eu*, et non à la forme analytique du p. passé : **été tombé(e)*, **eu ouvert*, contrairement à l'analyse proposée par Wilmet (2010⁵ : 229).

<i>se réconcilier</i> <i>se souvenir</i>	se réconciliant se souvenant	s'étant réconciliés s'étant souvenu	réconciliés ∅	∅ ∅
transitif actif <i>ouvrir</i> <i>aimer</i>	ouvrant aimant	ayant ouvert ayant aimé	∅ ∅	∅ ∅
transitif passif <i>ouvrir</i> <i>aimer</i>	étant ouvert étant aimé	ayant été ouvert ayant été aimé	ouvert aimé	∅ ∅

Tableau 1 : Formes nues des participes présent et passé

Notre analyse de l'aspect du p.p. comme [R = E_t] et du p. présent comme [R ⊂ E_i-E_t] se voit confirmée par la morphologie. Soulignons les principales différences de fonctionnement :

– le p. présent dispose d'une forme synthétique et d'une forme analytique ; le p.p. ne dispose que d'une forme synthétique : le p. présent synthétique - *tombant, dormant, etc.* - en tant que composé de détension et de tension, peut disposer d'une forme complémentaire analytique, composée seulement de détension : *étant tombé, ayant dormi, etc.* Le p.p., correspondant au point de détension, ne saurait avoir une forme complémentaire analytique détensive : il est déjà lui-même détensif. Soulignons que le p.p. est, de tous les temps du système verbal français, le seul à être déficient à l'endroit de la forme analytique.

– le p. passé ne peut s'employer nu avec un *intransitif-être* comme *aller* (cf. (15) *la mer allée*), avec un *intransitif-avoir* comme *dormir* (cf. (10) **dormi trois heures*), et ne peut être incident au prime actant d'un verbe transitif comme *ouvrir* (cf. (12) **ouvert la porte*), ou au prime actant d'un pronominal non transitionnel comme *se souvenir* (cf. (18) **souvenu qu'il avait laissé la porte de sa loge ouverte*). Ce n'est pas le cas du p. présent, qui, composé de détension et de tension, peut être incident à ces différents actants :

(20) je continuais à jouer ma Cosette, **allant** de temps à autre prendre mes instructions auprès de ma grand-mère. (M. Nimier, *La Reine du silence*, 2004)

(21) il était parvenu pour ainsi dire à une sorte de degré zéro de la pensée, **dormant** les nuits où il n'était pas de garde dans une niche creusée au-dessus de la boue d'un abri [...] (C. Simon, *Les Géorgiques*, 1981)

(22) elle éteignit l'électricité, sortit de la salle de bains, traversa la chambre (éteignant aussi l'électricité), longea le couloir et, **ouvrant la porte**, se trouva non pas en présence ou au contact du, mais pour ainsi dire dans le rôle emplissant la pièce [...] (C. Simon, *L'Herbe*, 1958)

(23) Nos Amazones, figées par l'effroi, et **se souvenant** des ordres de la Reine, n'osent même pas dégainer l'épée. (J. Gracq, *Penthésilée*, 1954)

– mais, alors que le p. passé peut être incident au second actant d'un verbe transitif comme *ouvrir* (13) (cf. *une fois la porte ouverte*), ce n'est pas le cas du p. présent qui ne peut être incident à un actant uniquement patientif :

(13a) Mais une fois la porte ***ouvrant** /***ayant ouvert**, il n'y eut plus qu'un permissionnaire.

Notre explication du fonctionnement du p. présent en emploi nu nous semble confirmer celle fournie pour le p.p. : du fait de son aspect [R ⊂ E_i-E_t], le p. présent peut être employé nu avec tout type de verbe, sauf dans un seul cas: en incidence au second actant d'un verbe transitif (13a). La raison est la suivante: le second actant, uniquement *patientif*, ne peut fonctionner

comme support d'une forme verbale qui est aspectuellement à la fois détensive et tensive.

Le tableau suivant récapitule les principales (im)possibilités en emploi nu du p.p. et du p. présent. Le signe + vaut pour la possibilité d'emploi nu ; le signe – pour l'impossibilité ; la mise entre parenthèses signale la possibilité ou l'impossibilité à quelques exceptions près :

	p. présent		p. passé	
	synthétique	analytique	synthétique	analytique
intransitif- <i>être</i>	+	+	(+)	∅
intransitif- <i>avoir</i>	+	+	(-)	∅
pronominal	+	+	(+)	∅
transitif (prime actant)	+	+	-	∅
transitif (second actant)	-	-	+	∅

Tableau 2 : (im)possibilités des emplois nus des p. présent et passé selon le type de verbe

Complémentairement : le p.p., forme synthétique, est, dans certains cas, parasynonymique du p. présent analytique. Dans :

(9) Ce soir, juste au moment où, la nuit *tombée*, on n'était pas encore bien habitués aux ténèbres, la petite Marie a eu des convulsions. (J. Giono, *Colline*).

on peut gloser « la nuit tombée » par « la nuit étant tombée » : si le p.p. peut équivaloir à la forme analytique du p. présent, c'est que les deux prennent en charge la phase post-processuelle.

Bilan : En tant que point ultime de la tension représentant le temps interne comme réalisé, le p.p.:

– peut être incident à des actants dont le procès présente un état résultant et les pose comme agentifs et patientifs, ou comme seulement patientifs ;

– ne peut être incident à des actants dont le procès ne présente pas d'état résultant et les pose comme seulement agentifs.

Nous avons corrélé les (im)possibilités du p.p. en emploi nu avec son instruction aspectuelle, corrélation qui s'est vue confirmée par l'analyse des (im)possibilités du p. présent dans ce type d'emploi, du fait de son instruction aspectuelle [R ⊂ E_r-E_i]. Pour valider notre hypothèse, il nous faut voir si le/les sens produit(s) en discours par le p.p. nu sont effectivement explicables à partir de [R = E_i].

4. Aspect détensif du p.p. et sens produits en discours par son emploi nu

Les différents sens observables en discours sont-ils le résultat de l'interaction de la valeur aspectuelle en langue [R = E_i] du p.p. avec la structure actantielle du verbe, le type de procès,

et le co(n)texte? Nous analyserons chacune des possibilités d'emploi présentées *supra* : verbes *intransitifs-être*, *intransitifs-avoir*, *pronominaux transitionnels* dans lesquels le p.p. est incident au prime actant ; verbes *transitifs* où le p.p. est incident au second actant.

4.1. Verbes *intransitifs-être* transitionnels

(6) Les pétales **tombés** des cerisiers de mai sont les ongles de celle que j'ai tant aimée (G. Apollinaire, *Rhénanes*)

Le p.p., parce qu'il représente en langue le temps interne sur son point de détension, donne à voir en discours la phase post-processuelle du procès, à savoir l'état résultant : les pétales sont *tombés*, c'est-à-dire 'à terre'. *Tombés* représente le procès à partir de sa borne terminale, dans sa phase post-processuelle, résultativement. Ce qui rend compte de sa possibilité d'emploi en participiale qui présuppose que le procès au p.p. est antérieur à celui de la principale :

(9) Ce soir, juste au moment où, la nuit **tombée**, on n'était pas encore bien habitués aux ténèbres, la petite Marie a eu des convulsions. (J. Giono, *Colline*).

La *petite Marie* a des convulsions *après que* la nuit est *tombée*. Dans les deux cas on peut ajouter l'adverbe *déjà* qui signale la prise en charge de la phase post-processuelle: *les pétales déjà tombés, la nuit déjà tombée*.

Mais comment rendre compte de ce que, en interaction avec un circonstant temporel de globalité *en / pendant x temps*, le p.p. de ces verbes, en fonction d'épithète ou d'apposition, puisse signifier non la phase post-processuelle mais la phase processuelle, et ce *globalement* ?

(24) il pose les bases de la théorie moderne des groupes réticulés, dans un mémoire sans retentissement sur ses contemporains, et **tombé pendant 30 ans** dans l'oubli. (N. Bourbaki, *Éléments d'histoire des mathématiques*, 1960)

(25) **Arrivée en quelques** instants à la maison de l'assassin devant laquelle déjà grondait une multitude, son bienfaiteur lui était apparu, porté par deux hommes, un couteau en pleine poitrine, avec la même figure que dans son rêve. (L. Bloy, *La Femme pauvre*, 1887)

L'explication est la suivante : le p.p., de par sa position sur la borne terminale, a une propension à signifier la phase post-processuelle comme en (6) et (9). Mais, de par cette position également, il permet l'*inférence*, si le cotexte le demande, selon laquelle le procès s'est réalisé intégralement (à la différence du p. présent p. ex.) : l'effet de sens de représentation *globale* de la phase *processuelle* en (24-25) résulte de l'interaction de la valeur en langue [R = E.] avec les circonstants *pendant la nuit, en quelques instants*; et dans ce cas on ne saurait ajouter *déjà* : **arrivée déjà en quelques instant à la maison*.

4.2. Verbes *intransitifs-avoir* transitionnels

Comme pour les précédents, le p.p. prend normalement en charge la phase post-processuelle :

(26) On serait venu là le dimanche, du matin au soir, prendre de l'air et du soleil pour toute la semaine. Puis les enfants **grandis**, mis au commerce, on s'y serait retiré bien tranquille. (A. Daudet, *Contes du lundi*, 1876)

Il peut également en interaction avec un circonstant *en/pendant x temps*, prendre en charge la phase processuelle globalement :

(27) Cette terre arasée par la lumière, c'était aussi, pour un enfant **grandi pendant la guerre d'Algérie**, la terre des rébellions et des dangers. (G. Aubry, *Personne*, 2009)

Le SP « pendant la guerre d'Algérie » appliqué au p.p. *grandir* signale que le procès *grandir* est donné à voir globalement dans sa phase processuelle, et non dans sa phase post-processuelle.

4.3. Verbes pronominaux transitionnels

(11) Françoise et le jardinier, **réconciliés**, discutaient sur la conduite à tenir en cas de guerre. (M. Proust, *A la recherche du temps perdu*, 1913)

Le p.p. de par son instruction aspectuelle [R = E.] représente le procès dans sa phase post-processuelle: *Françoise et le jardinier, déjà réconciliés* (...). Mais là également, en interaction avec un circonstant de globalité, il peut participer à la prise en charge de la phase processuelle globalement :

(11a) Françoise et le jardinier, **réconciliés en quelques instants**, discutaient sur la conduite à tenir en cas de guerre

Le p.p. des verbes *intransitifs-être*, *intransitifs-avoir* et *pronominaux* transitionnels, sans circonstant de temps de durée, représente le procès dans sa phase post-processuelle (6, 9, 26, 11). C'est le cas très majoritaire. Il ne participe à la représentation de la phase processuelle globalement, en fonction d'épithète ou d'apposition, qu'en interaction avec un circonstant de type *pendant x temps* ou *en x temps* (24, 25, 27, 11a).

4.4. Verbes transitifs transitionnels

Le p.p. est incident au second actant, et a un sens passif. On distinguera les téléques des atéliques.

(i) verbes téléques : achèvement (*ouvrir*) et **accomplissement** (*restaurer, peindre, réchauffer*)

(13) Il vit venir derrière la vitre de la salle une grande forme indistincte et noire. C'était peut-être M. Panado? Mais une fois la porte **ouverte**, il n'y eut plus qu'un permissionnaire. (A. Vialatte, *les Fruits du Congo*, 1951)

(28) La maison, quoique **restaurée** et nouvellement **repeinte**, était restée la même. (M. Yourcenar, *Alexis ou le traité du vain combat*, 1929)

Comme pour les précédents, le p.p., en interaction avec un procès téléque, représente la phase post-processuelle du procès, à savoir l'état résultant : la porte est représentée, en participiale, comme *ouverte* ; et la maison, en apposition, comme *déjà restaurée et repeinte*.

Cependant, en interaction avec certains cotextes (notamment avec la mention de l'agent), mais à vrai dire très rarement, le p.p. peut, comme précédemment, représenter le procès dans sa phase *processuelle globalement* :

(29) Daudet conte qu'à l'âge de douze ans, après une absence de chez lui, - c'était, je crois, sa première frasque amoureuse, rentrant à la maison, la tête perdue, s'attendant à une terrible raclée, la porte **ouverte par sa mère**, soudain, il lui venait l'inspiration de lui jeter : " le pape est mort ! " et devant l'annonce d'un tel malheur pour cette famille catholique, son cas à lui, Daudet était oublié. (E. et J. de Goncourt, *Journal*, 1890)

(30) Dans deux semaines, la maison dans les pins, le tilleul, les chambres repeuplées, **réchauffées en quelques heures**, il suffirait de téléphoner au village pour faire livrer du fuel. (A.-M. Garat, *L'Insomniaque*, 1987)

On en proposera le même type d'analyse que *supra* : le p.p., de par sa position sur la borne terminale de la tension, induit l'inférence que l'entier de la tension est parcouru. En interaction avec un complément d'agent²⁶ ou avec un circonstant temporel de globalité, il peut représenter la phase processuelle dans sa globalité.

(ii) Verbes atéliques : activité (*attendre*) et état (*aimer*)

En fonction épithète et apposition, le p.p., sans interaction avec un circonstant en *en/pendant x temps*, prend en charge non la phase post-processuelle, mais la phase *processuelle*, et ce *cursivement* :

(31) Aucun souvenir de cette rencontre tant **attendue** depuis des mois et des mois, presque une année. (Dobrovsky S., *Un homme de passage*, 2011)

(32) Quoi de plus charnel que de se mettre à genoux devant la femme **aimée** ? (R. Barthes, *Nouveaux essais critiques*, 1972)

L'attente de la rencontre en (31) est saisie dans son cours, comme l'actant féminin en (32) est *en train d'être aimé*, ce qu'atteste la présence du circonstant *depuis x temps* en (31), comme la possibilité de l'adjoindre en (32) : *la femme aimée depuis tant de temps*.

Le sens processuel cursif du p.p. des transitifs atéliques est confirmé par son équivalence avec le p. présent 'simple' :

(33) J'en tirois cette conséquence naturelle, qu'**étant aimée** avec autant de délicatesse, je ne devois avoir aucune inquiétude sur l'avenir. (C. de Mouhy, *La Paysanne parvenue*, 1735)

En effet, on pourrait remplacer *étant aimée*, par *aimée*.

Le p.p. peut également, en interaction avec un circonstant de durée *pendant x temps*, prendre en charge la phase *processuelle globalement* :

(34) Foudroyée par la mort d'un enfant **attendu pendant des années**, la pauvre femme se mourait de la poitrine. (E. et J. de Goncourt, *Germinie Lacerteux*, 1865)

(35) Corinne, **aimée** passionnément des années durant, lui est devenue indifférente.

Mais il ne peut signifier la phase post-processuelle, et donc entrer dans le tour participial :

(36) *(une fois) Corinne **attendue** en vain, il est rentré chez lui penaud.

(37) *(une fois) Corinne **aimée**, Pierre a rencontré Marie.

L'hypothèse de l'aspect du p.p. comme [R = E.] n'est-elle pas contredite par les procès transitifs atéliques : le p.p. nu produit le sens *processuel cursif*, ou *global* en interaction avec un circonstant temporel, mais s'avère incapable de produire le sens *post-processuel* ? Avant de répondre à cette question, essayons d'expliquer ces sens produits.

Les atéliques transitifs représentent des procès homogènes: le procès d'*attendre* ou d'*aimer* est effectif dès le début de sa réalisation. L'état résultant incident au second actant n'a pas

²⁶ Précisons que l'explicitation de l'agent ne produit pas *ipso facto* le sens processuel : "Une fois la grande porte **ouverte par lui-même** il baise la main de ma mère – nous baisons nous aussi la main des femmes mûres – et se penche pour m'embrasser." (P. Guyotat, *Formation*, 2007)

besoin, à la différence des téléques, d'attendre que le temps interne soit totalement dépensé pour être atteint : la rencontre est attendue en (31) comme la femme est aimée en (32) dès le début du procès²⁷. Ce qui rendrait compte de l'effet de représentation processuelle cursive majoritaire du p.p. passif des procès atéliques.

Cette explication nous paraît juste mais incomplète : en effet, elle ne rend pas compte du fait que, avec un *intransitif-avoir* atélique comme *grandir* (supra 4.2.), le p.p. puisse signifier la phase post-processuelle (cf. 26: *puis les enfants grandis*), ainsi que la phase processuelle globalement en interaction avec un circonstant de durée (cf. 27: *pour un enfant grandi pendant la guerre d'Algérie*), mais pas la phase processuelle cursivement.

Ce qui différencie un *intransitif-avoir* atélique comme *grandir* d'un transitif atélique comme *attendre* ou *aimer*, c'est que le p.p. nu de *grandir* est incident au prime actant, alors que celui d'*attendre* et d'*aimer* est incident au second actant, et produit le sens passif. Serait-ce cette différence d'incidence, jointe à l'atélicité, qui expliquerait le fait que le p.p. nu d'un transitif représente le procès en incidence au second actant dans le cours de la phase processuelle ?

– Avec un *intransitif-avoir*, l'état résultant est mis au compte du prime actant: il ne peut être atteint avant que le procès ne se soit déroulé entièrement : le prime actant ne peut être *grandi* qu'au terme du procès *grandir*, le p.p. nu signifiant alors la phase post-processuelle (29), et, en interaction avec un circonstant, la phase processuelle globalement (30), mais pas cursivement. Pour saisir le procès *grandir* cursivement dans la phase processuelle, on a recours au p. présent *grandissant*:

(38) Je ne raisonne jamais en termes d'attachement **grandissant** au fur et à mesure qu'on se connaît, mais de diminution et de désillusion. (A. Ernaux, *Se perdre*, 2001)

– Avec un transitif, l'état résultant est à mettre au compte du second actant totalement patientif (d'où le sens passif) : le procès homogène n'a pas besoin d'être entièrement déroulé pour que l'état résultant saisi par le p.p. soit mis au compte du second actant patientif: il est atteint aussitôt le procès initié.

Reste que le p.p. des transitifs atéliques (passif) ne représente plus le procès à partir de son point de détension, mais passivement dans son cours: la formule $[R = E_i]$ ne saurait le définir. Il répond plutôt à $[R \subset E_r - E_i]$... qui est la définition du p. présent (supra 3.2.).

Rien d'étonnant à cela. Comparons *aimant* et *aimée*:

(39) Il suffirait que je revienne pour lire cette histoire d'une femme *aimant* un homme, qui était la mienne. (A. Ernaux, *Passion simple*)

(36) La femme *aimée* t'abandonne. (M. Havet, *Journal*)

Dans les deux cas, le procès est vu cursivement dans la phase processuelle, c'est-à-dire comme $[R \subset E_r - E_i]$, mais le p.présent est incident au prime actant, la représentation est active; le p.p. est incident au second actant, la représentation est passive.

Bilan: le p.p. nu peut bien être décrit aspectuellement comme $[R = E_i]$, sauf dans le cas des transitifs atéliques où, du fait de son incidence non au prime actant mais au second actant, il correspond à $[R \subset E_r - E_i]$.

²⁷ Langacker (1982 : 281) fournit une explication similaire du p.p. anglais pour des exemples comme *The castle is surrounded by a moat*. Dans ce cas, le p.p. ("perfective") "can designate any arbitrarily selected point within the time span of the imperfective process and (in contrast to the situation with perfectives) implies neither the completion of this process nor any transition from non-instantiation to instantiation".

Soit donc le tableau suivant des sens produits en discours par le p.p. nu. Les parenthèses signifient que le sens produit se fait en interaction avec un circonstant et/ou avec l'explicitation de l'agent :

sens produit	<i>processuel global</i>	<i>processuel cursif</i>	<i>post-processuel</i>
type de verbe			
intransitif-être	(+)	-	+
intransitif-avoir	(+)	-	+
pronominaux	(+)	-	+
transitif télique (achèvement, accomplissement)	(+)	-	+
transitif atélique (activité, état)	(+)	+	-

Conclusion

Partant du constat que l'analyse aspectuelle du p.p. était assez peu documentée, nous avons décrit le fonctionnement complexe de cette forme en emploi nu ; nous avons notamment cherché à comprendre ses (im)possibilités d'emploi : le p.p. peut être incident au prime actant des *intransitifs-être* (à l'exception de *aller*), de quelques rares *intransitifs-avoir*, de certains pronominaux, ainsi qu'au second actant des transitifs. Mais il ne peut être incident au prime actant ni des *intransitifs-avoir* (dans leur grande majorité) ni des transitifs. Nous avons dans un second temps mis en relation ce fonctionnement avec les trois paramètres de l'agentivité, de la télicité et de la transitionnalité. Il est apparu que la transitionnalité du procès et la patientivité (associée ou non à l'agentivité) de l'actant étaient corrélées à la possibilité d'emploi du p.p. nu ; l'absence de transitionnalité et l'agentivité de l'actant, à son impossibilité. L'hypothèse que nous avons développée est que la clé de cette corrélation était l'aspect du p.p. Après avoir défini, en langue, le p.p. aspectuellement comme terme de la tension du procès ($\frac{0}{détension}$), soit $[R = E_t]$, et l'avoir comparé au p. présent de structure $\frac{détension}{tension}$, soit $[R \subset E_i - E_t]$, nous avons vérifié si cette définition aspectuelle était à même de rendre compte des effets de sens produits en discours par le p.p. en interaction avec son co(n)texte. Il s'est avéré que la formule aspectuelle $[R = E_t]$ était parfaitement à même d'expliquer les effets de sens post-processuels et processuels globaux des p.p. incidents au prime actant des *intransitifs-être*, de quelques rares *intransitifs-avoir*, de certains pronominaux, ainsi qu'au second actant des transitifs téliques; mais que ce n'était pas le cas des transitifs atéliques, qui produisent le sens cursif processuel, soit $[R \subset E_i - E_t]$, ce dont nous avons rendu compte par le statut patientif du second actant.

Le p.p. de par son aspect $\frac{0}{détension}$ occupe une position singulière : si l'on peut rapprocher le p. présent *tombant* de l'imparfait *tombait* du fait de leur commun aspect cursif ($\frac{détension}{tension}$), le p.p. n'a aucun correspondant dans les autres modes. Si les différents temps des différents

modes possèdent une forme synthétique, une forme analytique et une forme surcomposée, le p.p. fait là également exception : il ne dispose que d'une forme synthétique ; il est bien cette forme verbale aussi isolée dans le système verbal²⁸ que nécessaire à sa construction – il entre dans les formes analytiques, surcomposées, passives – sur laquelle le verbe tend à s'adjectiver, ce dont rend compte notamment sa façon de s'accorder. Puisqu'en effet, le p.p. ne s'accorde qu'avec l'actant avec lequel il est incident, à l'instar de l'adjectif, à savoir avec le sujet pour les verbes qui se construisent avec l'auxiliaire *être* (*la nuit est tombée*) et avec l'objet si celui-ci est antéposé pour les verbes qui se construisent avec *avoir* (*Corinne, je l'ai aimée*)²⁹.

Notre description vaut pour le français moderne et contemporain : elle devra être poursuivie par une analyse diachronique depuis l'ancien français.

Références bibliographiques

- Azzopardi S. et Bres J., 2017, à par., « Le système temporel et aspectuel des temps verbaux de l'indicatif (en français) », *Verbum*.
- Benveniste É. 1966 [1960], « Actif et moyen dans le verbe », *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 168-175.
- Benveniste É. 1966 [1960], « *Être* et *avoir* dans leurs fonctions linguistiques », *Problèmes de linguistique générale*. Paris : Gallimard, 187-207.
- Blanche-Benveniste C., 1998, « L'usage prédicatif secondaire des participes passés », in Forsgren M, Jonasson K., et Kronning H. (éd.), *Prédication, assertion, information*, Uppsala : Acta universitatis upsaliensis, 43-56.
- Borillo A., 2009, « Le participe passé comme mode d'expression d'une prédication seconde de sens temporel », in D. Apothéloz, B. Combettes et F. Neveu, (éd.), *Les linguistiques du détachement*, Bern : Peter Lang, 129-150.
- Borillo A., 2010, « Des adjectifs du côté des participes passés », in Goes J. et al. (éds.), *L'adjectif hors de sa catégorie*, Presses Universitaires d'Artois, ???
- Bres J. et Le Bellec C., « Du participe passé dans les formes analytiques et dans le passif périphrastique », en préparation.
- Buchard A. & Carlier A., 2008, « La forme verbale *être* + *participe passé* en tant que marqueur d'aspect et de structure argumentale : une typologie graduée », in Durand J., Habert B., & Laks B. (éds.), *Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF 2008* ISBN 978-2-7598-0358-3, Paris, 2008, Institut de Linguistique Française, Syntaxe.
- Carlier A., 2002, « Les propriétés aspectuelles du passif », *Cahiers Chronos* 10, 41-63.
- Creissels D., 2000, « L'emploi résultatif de *être* + *participe passé* en français », *Cahiers Chronos* 6, 133-142.
- Creissels D., 2006, *Syntaxe générale. Une introduction typologique 2*, Paris : Lavoisier.

²⁸ Petit signe complémentaire de cet isolement : les verbes pronominaux au p.p. - et seulement à cette forme - n'actualisent pas le pronom réfléchi : cf. (11) : “Françoise et le jardinier, **réconciliés**”, alors qu’au p. présent on aurait : “Françoise et le jardinier, **se réconcilient**”. Ce dont rend compte l’aspect détensif du p.p.: le pronom réfléchi sert à bloquer la tension du procès sur le prime actant : ce blocage n’a plus lieu d’être lorsque la forme verbale est détensive.

²⁹ On sait qu’initialement le p.p. s’accordait systématiquement avec l’objet : *J’ai aimée Corinne*. Trace de ce que *avoir* n’était pas pleinement un auxiliaire et qu’il ne formait pas avec le p.p. un temps analytique, le p.p. étant incident, comme un adjectif, à l’objet. Ce n’est qu’à partir du français classique qu’il a été demandé que l’accord ne se fasse que lorsque l’objet était antéposé.

- Damourette J., Pichon E., 1970 [1911-1936], *Des mots à la pensée : essai de grammaire de la langue française*. Tomes III et IV, Paris : d'Artrey.
- Desclés J.-P. et Guentcheva Z., 2003, « Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle ? », *Langue Française* 138, 48-60.
- Gaatone D., 1998, *Le passif en français*, Bruxelles : Duculot.
- Gosselin L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-la Neuve : Duculot.
- Grimshaw J., 1987, [1960], "Unaccusative: An overview", *NELS*17:244–259.
- Guillaume G., 1970 [1919], *Temps et verbe*, Paris : Honoré Champion.
- Guillaume G., 1964 [1943], « Existe-t-il un deponent en français? », in *Langage et science du langage*, Paris : Nizet et Presses de l'université Laval, 127-142.
- Guillaume G., 1974, *Leçons de linguistique 1949-1950*, Presses de l'université Laval, Québec et Klincksieck : Paris.
- Helland H. P., 2002, *Le passif périphrastique en français moderne*. Etudes Romanes. Museum Tusulanum Press. København.
- Helland H. P., 2014, « Le participe passé dans la grammaire française ». In: *Affaire(s) de grammaire. Mélanges offerts à Marianne Hobæk Haff à l'occasion de ses soixante-cinq ans*. Novus Forlag, 91-106.
- Jalenques P., 2010, « Un exemple d'interaction morphologie-syntaxe-sémantique : les contraintes sur les procès transitionnels au passif périphrastique », *Actes du VIIIe Congrès International de Linguistique Française*, 25-27 septembre 2008, Université d'Oviedo, Liens linguistiques. Etudes sur la combinatoire des composants, Berne : Peter Lang, 409-425.
- Jalenques P., 2015, « Le passif en français et les lacunes distributionnelles des verbes », *Corela*, 13-1, URL : <http://corela.revues.org/4015>.
- Jalenques P., 2017, Le sens du participe passé : proposition d'hypothèse sémantique invariante, en préparation.
- Lagae V., 2005, « Les formes en être + participe passé à valeur résultative dans le système verbal français », *Cahiers Chronos* 12, 125-142.
- Langacker R. W. 1982, "Remarks on aspect in English", Hopper P. (éd.), *Tense-Aspect*, John Benjamins Publishing Company, 265-304.
- Le Bellec C., 2013, « Comment peut-on rendre les règles d'accord du participe passé cohérentes ? », in Marsac & Pellat (dir.), 99-113.
- Legendre G. & Sorace A., 2003, « Auxiliaires et intransitivité en français et dans les langues romanes ». In : D. Godard (éd). *Les langues romanes*. Paris : CNRS Editions. 185-233.
- Legendre G., 1989, "Inaccusativity in French", *Lingua* 79, 95-164.
- Marsac F. & Pellat J.-C. (dir.), *Le participe passé entre accords et désaccords*. Strasbourg: Presses de l'Université de Strasbourg.
- Martin R., 1988, « Temporalité et classes de verbes », *L'Information Grammaticale* 39, 3-8.
- Peeters B., 2013, « Et si le participe passé s'accordait... avec l'objet affecté? », in Fabrice Marsac, F. & Jean-Christophe Pellat (ed.), *Le participe passé entre accords et désaccords*. Strasbourg: Presses de l'Université de Strasbourg. 67-81.
- Nedjalkov V. et Jaxontov S., 1998, "The typology of resultative constructions", *Typology of resultative constructions*, Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Company, 3-61.
- Perlmutter D., 1978, "Impersonal passives and the inaccusative hypothesis", *Proceedings of the 4th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 157-190.
- Pustejovsky J., 1991, "The syntax of the event structure", *Cognition* 41, 47-81.
- Tesnière L., 1939, « Théorie structurale des temps composés », in *Mélanges Charles Bally*, ??, 153-183.
- Tesnière L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris: Klincksieck.
- Vendler Z., 1967, « Verbs and times », *Ungulstfcs in Philosophy*, Cornell University Press, 97-121).

- Vet C., 1999, « Le passé simple, le passé composé et les règles d'interprétation discursive », in Plénat M. et al.(éd.), *L'emprise du sens : structures linguistiques et interprétations. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*, Amsterdam : Rodopi, 321-336.
- Vet C., 2000, « Formation et sens du passif et de quelques 'passivoïdes' », in Schösler L., (éd.), *Le passif*, Etudes romanes 45, 277-288.
- Vet C., 2001, « Deux cas de polysémie : le passé composé et le futur périphrastique », in Kronning H. et al., *Langage et référence : Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 679-686.
- Vet C., 2010, « L'interprétation des formes composées », in Flaux N., Stosic D. & Vet C. (éd.), *Interpréter les temps verbaux*, Peter Lang, 11-31.
- Waugh L. R., 1987, "Marking time with the passé composé : toward a theory of the perfect", *Linguisticae investigationes* 11, 1-47.
- Wilmet M., 1992, « Le passé composé: histoire d'une forme », *Cahiers de praxématique* 19, 12-36.
- Wilmet M., (2010⁵), *Grammaire critique du français*, Paris : Hachette, Louvain-la Neuve : Duculot.
-